



APERÇU DU FONDS

Accelerate Financial Technologies Inc.

Fonds de positions acheteur ou vendeur sur actions canadiennes Accelerate – série F
25 août 2026



Ce document contient les renseignements essentiels du Fonds de positions acheteur ou vendeur sur actions canadiennes Accelerate. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus du fonds. Demandez-en un exemplaire à votre représentant, communiquez avec Accelerate Financial Technologies Inc. au 1-855-892-0740 ou à info@AccelerateShares.com, ou visitez www.AccelerateShares.com.

Avant d'investir dans un fonds, déterminez s'il cadre avec vos autres placements et votre tolérance au risque.

Ce fonds commun de placement est un fonds commun de placement alternatif. Il peut investir dans des catégories d'actifs ou utiliser des stratégies de placement qui ne sont pas permises aux autres types de fonds communs de placement. Les stratégies particulières qui distinguent ce fonds des autres types de fonds communs de placement comprennent la vente de titres à découvert et l'utilisation du produit en espèces pour acheter des titres de capitaux propres supplémentaires, ainsi que la conclusion de contrats dérivés à des fins autres que de couverture, ces titres représentant jusqu'à 50 % de la valeur liquidative du fonds, et l'utilisation de dérivés, ce qui crée un effet de levier dans le portefeuille. Bien que ces stratégies soient utilisées conformément aux objectifs et stratégies de placement du fonds, elles pourraient, dans certaines conditions de marché, accélérer la baisse de la valeur de votre placement.

Bref aperçu

Code du fonds	AFT301	Gestionnaire du fonds	Accelerate Financial Technologies Inc.
Date de création de la série	25 août 2026	Gestionnaire de portefeuille	Accelerate Financial Technologies Inc.
Valeur totale du fonds au 31 juillet 2026	7,8 millions de dollars	Distributions	Trimestriellement en mars, en juin, en septembre et en décembre
Ratio des frais de gestion (RFG)	RFG non disponible (nouvelle série)	Placement minimal	500 \$ à l'achat initial, 100 \$ pour les achats subséquents

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds de positions acheteur ou vendeur sur actions canadiennes Accelerate cherche à réaliser une plus-value du capital à long terme et un rendement ajusté au risque supérieur à celui de l'ensemble du marché canadien des actions. Le fonds cherche à surpasser le marché canadien des actions à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres d'émetteurs canadiens et étrangers inscrits à une bourse ou sur un marché au Canada qui représentent l'ensemble du marché canadien des actions cotées, et en utilisant un portefeuille complémentaire de positions acheteur-vendeur afin de générer un rendement absolu positif. Le fonds peut utiliser des dérivés pour obtenir une exposition à son portefeuille acheteur. La valeur marchande globale des titres vendus à découvert ne dépassera pas 50 % de sa valeur liquidative (VL), et l'exposition globale maximale du fonds aux emprunts de fonds, aux ventes à découvert et aux dérivés visés ne dépassera pas 300 % de sa VL.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 juillet 2026. Les placements du fonds changeront.

10 principaux placements (au 31 juillet 2026)

1. Bank of Montreal	3,6%
2. Royal Bank of Canada	3,6%
3. Canadian Natural Resources Ltd	3,6%
4. Exchange Income Corp	3,6%
5. Agnico Eagle Mines Ltd	3,6%
6. North West Co Inc/The	3,6%
7. Hudbay Minerals Inc	3,6%
8. Aritzia Inc	3,6%
9. Barrick Mining Corp	3,6%
10. Aris Mining Corp	3,6%
Pourcentage total des 10 principaux placements	36,0%
Nombre total de placements	82

Répartition des placements (au 31 juillet 2026)

	Positions acheteur	Positions vendeur	Total
Services de communication	3,6%	-2,3%	1,3%
Consommation discrétionnaire	10,9%	-1,2%	9,7%
Biens de consommation de base	10,9%	0,0%	10,9%
Énergie	29,0%	-4,7%	24,4%
Services financiers	21,8%	0,0%	21,8%
Soins de santé	0,0%	-1,2%	-1,2%
Produits industriels	25,4%	-8,2%	17,2%
Technologies de l'information	0,0%	-2,3%	-2,3%
Matériaux	47,2%	-17,5%	29,7%
Immobilier	0,0%	-2,3%	-2,3%
Services publics	3,6%	-7,0%	-3,4%
Exposition aux actions	152,4%	-46,0%	

À quel point est-ce risqué?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Il est possible que vous perdiez de l'argent.

Une façon d'évaluer le risque consiste à examiner la variation des rendements d'un fonds au fil du temps. C'est ce qu'on appelle la « volatilité ».

En général, plus la volatilité d'un fonds est élevée, plus ses rendements fluctuent au fil du temps. Ces fonds risquent davantage de perdre de l'argent, mais ils peuvent aussi offrir

Niveau de risque

Accelerate Financial Technologies Inc. a attribué à ce fonds un niveau de volatilité moyen.

Cette évaluation est fondée sur la variation des rendements du fonds d'une année à l'autre. Elle n'indique pas le degré de volatilité futur du fonds. L'évaluation peut changer au fil du temps. Même un fonds à faible risque peut perdre de l'argent.

Faible

Faible à
moyen

Moyen

Moyen à élevé

Élevé



Fonds de positions acheteur ou vendeur sur actions canadiennes Accelerate – série F 25 août 2026

de meilleurs rendements. Les fonds moins volatils ont tendance à afficher des rendements qui fluctuent moins au fil du temps. Ils offrent généralement des rendements moins élevés et risquent moins de perdre de l'argent.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le niveau de risque et les risques particuliers pouvant influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique «*Facteurs de risque*» du prospectus du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds communs de placement, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer l'argent investi.

Rendement passé

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section présente le rendement passé des parts de série F du fonds. Toutefois, cette information n'est pas disponible, car cette série est nouvelle.

Rendements annuels

Cette section présente le rendement des parts de série F du fonds au cours des années civiles précédentes. Toutefois, cette information n'est pas disponible, car cette série est nouvelle.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- souhaitent s'exposer à une stratégie de placement alternatif systématique et quantitative;
- souhaitent diversifier leur portefeuille;
- souhaitent investir à long terme (au moins cinq ans); et
- peuvent tolérer un niveau de risque de placement moyen.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Cette section présente le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur une période de trois mois. Toutefois, cette information n'est pas disponible, car cette série est nouvelle.

Rendement moyen

Cette section présente la valeur et le taux de rendement composé annuel d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts de série F du fonds. Toutefois, cette information n'est pas disponible, car cette série est nouvelle.

Un mot sur l'impôt

En général, vous devrez payer de l'impôt sur le revenu tiré d'un fonds. Le montant dépend des lois fiscales de votre lieu de résidence et du fait que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

N'oubliez pas que si vous détenez le fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds sont incluses dans votre revenu imposable, qu'elles vous soient versées en espèces ou qu'elles soient réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Cette section présente les frais que vous pourriez payer pour acheter, détenir et vendre des parts de série F du fonds. Les frais, y compris les commissions, peuvent varier d'une série à l'autre d'un fonds et d'un fonds à l'autre. Des commissions plus élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Renseignez-vous sur les fonds et placements moins coûteux qui pourraient vous convenir.

Frais d'acquisition

Le fonds n'impose pas de frais d'acquisition à l'égard des parts de série F. Votre représentant ou sa société peut vous imposer des frais d'acquisition, une commission ou des frais de service. Ces frais sont négociés entre vous et votre représentant ou sa société.

Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils vous touchent puisqu'ils réduisent le rendement du fonds.

Les frais du fonds comprennent les frais de gestion, les frais liés au rendement, les charges d'exploitation et les frais d'opérations. Les frais de gestion annuels des parts de série A s'établissent à 0,95 % de la valeur de la série. Comme cette série est nouvelle, les charges d'exploitation et les frais d'opérations ne sont pas encore disponibles.

Le fonds verse à Accelerate Financial Technologies Inc., au titre des parts de série A, une rémunération au rendement, majorée des taxes applicables, égale à 10 % de l'excédent, le cas échéant, de la VL par part de série A, déterminé à la dernière date d'évaluation à la fin d'un trimestre civil, sur le produit du seuil de référence (défini ci-dessous), multiplié par le nombre de parts de série A en circulation à la fin de ce trimestre civil, sous réserve de certains ajustements décrits dans le prospectus. Le seuil de référence correspond à la VL initiale par part de série A ou à la VL par part de série A déterminée à la dernière date d'évaluation du trimestre civil le plus récent pour lequel une rémunération au rendement a été versée, sous réserve de certains ajustements décrits dans le prospectus. Si aucune rémunération au rendement n'est versée par le fonds pendant 12 trimestres civils consécutifs, le seuil de référence de la série est réinitialisé à la valeur liquidative par part de série A déterminée à la dernière date d'évaluation de ce 12^e trimestre civil.

Précisions sur la commission de suivi

Accelerate Financial Technologies Inc. ne verse aucune commission de suivi à l'égard des parts de série F.



Fonds de positions acheteur ou vendeur sur actions canadiennes Accelerate – série F 25 août 2026

Autres frais

Vous pourriez devoir payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez ou échangez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous faites racheter ou échangez vos parts dans les 30 jours suivant leur achat, le fonds peut vous imposer des frais d'opérations à court terme correspondant à 2 % de la valeur des parts rachetées ou échangées. Ces frais sont versés au fonds.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut vous imposer des frais d'échange pouvant atteindre 2 % de la valeur des parts échangées.
Comptes à honoraires	Les parts de série F sont offertes aux investisseurs qui ont un compte à honoraires auprès de la société de leur représentant. Les investisseurs versent directement à cette société des honoraires pour les conseils en placement et les autres services.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de vous retirer d'une convention d'achat de parts de fonds commun de placement dans les deux jours ouvrables suivant la réception d'un prospectus ou d'un aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre achat dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit d'annuler un achat ou, dans certains territoires, de réclamer des dommages-intérêts si le prospectus, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans le délai prévu par la législation en valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la législation en valeurs mobilières de votre province ou territoire ou adressez-vous à un avocat.

Renseignements supplémentaires

Communiquez avec Accelerate Financial Technologies Inc. ou votre représentant pour obtenir un exemplaire du prospectus du fonds et des autres documents d'information. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents juridiques du fonds.

Accelerate Financial Technologies Inc.
Bureau 310, 140, 10e Avenue
S.-E., Calgary (Alberta) T2G 0R1

Courriel : info@AccelerateShares.com
Site Web : www.AccelerateShares.com
Sans frais : 1-855-892-0740

Pour en apprendre davantage sur les placements dans des fonds communs de placement, consultez la brochure **Comprendre les fonds communs de placement**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.